



Fonction publique wallonne : Communiqué de presse.

Crise du dialogue social (Walhain morne plaine version suite et pas fin)

Les organisations syndicales représentatives du personnel de la Région wallonne ont quitté la réunion du Comité de secteur XVI du 19 juin 2026, où la fin du Statut était à l'ordre du jour.

Cette décision n'est pas le résultat d'un incident isolé. Elle est la conséquence d'une dégradation continue du dialogue social et d'un manque de respect devenu insupportable à l'égard des représentants des travailleurs.

À la suite des propos méprisants tenus à Walhain à l'égard des représentants du personnel, la Ministre de la Fonction publique avait présenté ses excuses. Les organisations syndicales avaient alors choisi de prendre acte de ces excuses et d'attendre des actes concrets. Nous avons clairement indiqué que nous jugerions désormais les actes plutôt que les paroles.

Force est aujourd'hui de constater que ces excuses n'ont été suivies d'aucun changement d'attitude.

Dossier après dossier, le même constat s'impose : les arguments développés par les organisations syndicales sont ignorés. Les préoccupations exprimées par les travailleurs ne sont pas entendues. Les propositions alternatives sont écartées sans discussion. Les réunions de concertation et de négociation ne sont plus que des chambres d'enregistrement de décisions prises en dehors de toute véritable négociation.

Le dossier de l'avenir de la fonction publique wallonne et de la remise en cause du statut des agents constitue sans doute l'exemple le plus frappant de cette dérive. Malgré l'importance des enjeux pour des milliers de travailleurs et pour l'avenir même du service public wallon, aucun espace de négociation n'est ouvert. Mais ce dossier n'est pas un cas isolé. De manière récurrente, les représentants du personnel constatent que les décisions sont prises avant même que la concertation et la négociation n'aient eu lieu, réduisant le dialogue social à une simple formalité.

Cette attitude est inacceptable.

Le dialogue social n'est pas une faveur accordée par le pouvoir politique : il constitue une obligation démocratique fixée par le parlement et un principe démocratique fondamental de bonne gouvernance.

C'est pourquoi les organisations syndicales demandent qu'une rencontre soit organisée dans les plus brefs délais entre le Gouvernement wallon et les organisations représentatives du personnel afin

d'aborder la qualité du dialogue social, le respect des interlocuteurs sociaux et l'avenir de la fonction publique wallonne.

Dans l'attente de cette rencontre, aucun dialogue social ne reprendra au Comité de Secteur XVI.

Le Gouvernement wallon doit désormais prendre ses responsabilités. S'il persiste dans cette attitude, il portera seul la responsabilité de la dégradation du climat social et des actions qui pourraient en découler.

Les organisations syndicales ne demandent ni privilège ni traitement particulier. Elles exigent simplement :

- le respect des travailleurs de la Fonction publique wallonne ;
- le respect des représentants des travailleurs ;
- le respect des règles légales du dialogue social y compris de la jurisprudence du Conseil d'Etat ;

PS : en annexe vous trouverez le courrier adressé par les trois organisations syndicales au Gouvernement wallon. Lettre restée à ce jour sans le moindre accusé de réception.

- Alain DERYKE
- Président
- SLFP
- 0495/530.696
-
-

André GILLES
Secrétaire général
CGSP Admi

- Benoit CARTILLIER
- Salvatore SORTINO
- Secrétaire permanent
- CSC-Services publics
- 0475/822.516

Stéphane JAUMONET
Secrétaire permanent
CGSP Ministères
0478/275.668